

ARDÈCHE | Un dispositif en complément du travail de la chambre d'agriculture

La Confédération paysanne va créer un poste pour accompagner les installations

La Confédération paysanne compte près de 300 adhérents. « En 10 ans, nous avons triplé nos effectifs. Ça veut dire que nos préoccupations concernent les paysans ardéchois et qu'on n'est pas complètement à côté de la plaque ! », lance avec humour David Loupiac, porte-parole du syndicat agricole dans le département.

Réunis en assemblée générale mardi, les membres de la Confédération paysanne ont notamment décidé d'accentuer leur travail sur l'installation et la transmission. « Depuis plusieurs années, on est loin de remplacer tous les départs à la retraite de paysans », commente Charles Redon,

membre du syndicat. Il constate une « inadéquation des besoins par rapport aux moyens proposés. »

Une alternative au répertoire départemental des installations

« On a beaucoup d'installations diversifiées et alternatives dans le département. Les parcours d'installation classiques proposés par la chambre d'agriculture ne peuvent pas forcément répondre à ces besoins. » Le syndicat a pris la décision de créer un poste voué à aider les nouveaux agriculteurs à s'installer. À l'écoute des porteurs de projets, cette personne pourrait aussi mettre en relation les cé-

dants et les acquéreurs. « L'objectif est de proposer une offre complémentaire au travail effectué par la chambre d'agriculture », prévient David Loupiac.

Maud Cinquin, une membre du syndicat en cours d'installation, confirme l'utilité de ce service : « Sur un petit projet, il faut être soutenu par un syndicat sinon on n'y arrive pas. »

Le syndicat envisage peut-être aussi de créer un outil semblable au répertoire départemental des installations (RDI). « Le principe de permettre aux paysans de mettre des annonces pour céder leur exploitation est bien mais c'est payant. Ainsi, beaucoup ne font pas la démarche », regret-



Mardi, la Confédération paysanne et son porte-parole, David Loupiac, a tenu son assemblée générale à la chambre d'agriculture.

te le porte-parole. L'an dernier, le syndicat a reçu environ 70 appels pour des questions relatives à l'installation. Dans

le département, une « cinquantaine » aurait eu lieu dans le schéma classique.